

BILAN

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF	PASSIF		
Caisse banques centrales CCP	618 433,99	Dettes établissement de crédit	348 228 521,64
Créances établissement de crédit	308 253 064,00	Comptes créditeurs de la clientèle	262 736 433,37
Opération avec la clientèle	337 092 398,49	Autres comptes de passif	3 090 188,89
Immobilisations	8 983 463,44	Provisions pour risques et charges	4 684 383,93
Autres comptes d'actifs	1 905 323,39	Fonds propres	37 522 852,16
Total	656 852 683,31	Résultat de l'exercice	590 303,32
		Total	656 852 683,31

Sociétaires : État début 2023 : 9 178. Adhérents : 671. Sortants : 345. État fin 2023 : 9 504.
Capital social : Montant début 2023 : 17 047 545
Montant fin 2023 : 16 497 225
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à début 2023 : 17 023 710
Montant de la responsabilité de l'ensemble des sociétaires de la caisse à fin 2023 : 16 473 675
CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL A. c. i. à r. L.
"DU GRAND CRONENBOURG" 67200 STRASBOURG
MEYER Alain, FRITZ Agnès, TROESCH Claude

DIVERS

COMMUNE DE KOGENHEIM

Élaboration du Plan local d'urbanisme
Délimitation du périmètre des abords d'un monument historique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté municipal du 19 juillet 2024, il sera procédé à une enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme et de délimitation du périmètre des abords du monument historique « église Saint-Léger ».

Les axes principaux du projet de Plan local d'urbanisme sont :

- Favoriser un développement démographique maîtrisé, basé sur le renouvellement urbain et d'ores et déjà inscrit dans la logique du « zéro artificialisation nette ».
- Appliquer une densité maîtrisée et poursuivre une diversification qualitative du parc de logements.
- Garantir la qualité urbaine et paysagère du bourg et de ses abords.
- Planifier un développement économique en tenant compte des besoins des entreprises mais également de la nécessité de limiter l'étalement urbain.
- Conforter le niveau d'équipement de la commune.
- Protéger les continuités écologiques et les éléments naturels remarquables de la commune
- Permettre le développement des énergies renouvelables.

Les axes principaux du projet de délimitation des abords du monument historique sont :

- Remplacer le périmètre par défaut de 500 mètres autour de l'église Saint-Léger, monument historique, par un périmètre plus adapté à la réalité et aux enjeux de terrain.

L'enquête se déroulera sur une durée de 30 jours consécutifs :

Du mercredi 11 septembre 2024 à 10h00 au jeudi 10 octobre 2024 à 17h00.
Madame MILLANI, attachée territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Monsieur GARDEA, Ancien chef de clinique des hôpitaux de Strasbourg, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-kogenheim>

Le dossier d'enquête publique unique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- **Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h**
- **Mardi de 17 h à 19 h**
- **Vendredi de 16 h à 18 h**

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :

- **Samedi 5 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;**
- **Jeudi 10 octobre 2024 de 15h00 à 17h00.**

La commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :

- **Mercredi 21 septembre 2024 de 10h00 à 12h00 ;**
- **Vendredi 10 septembre 2024 de 16h00 à 18h00 ;**
- **Samedi 5 octobre 2024 de 10h00 à 12h00 ;**
- **Jeudi 10 octobre 2024 de 15h00 à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les signant sur le registre d'enquête coté et paraphé par la commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 14 rue du Maréchal Leclerc - 67230 KOGENHEIM
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : plu-kogenheim@mail.registre-numerique.fr
- soit en les signant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plu-kogenheim>

Le dossier de PLU comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable du projet de Plan local d'urbanisme est la commune de Kogenheim représentée par son Maire Monsieur Guillaume FORGIARINI et dont le siège administratif est situé 14 rue du Maréchal Leclerc à 67230 KOGENHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.

L'autorité responsable du projet de délimitation du périmètre des abords de monument historique est le Préfet de la Région Grand Est, représenté par l'Architecte des Bâtiments de France Madame Nadia CORRAL TREVIN. Des informations peuvent être demandées auprès de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine au Palais du Rhin - 2 place de la République - 67082 Strasbourg cedex.

Au terme de l'enquête, les projets, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique unique, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur, seront approuvés :

- en ce qui concerne le Plan local d'urbanisme, par délibération du conseil municipal ;
- en ce qui concerne le périmètre délimité des abords du monument historique « église Saint-Léger », par arrêté du préfet de région.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur les sites internet de la mairie et de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.



NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES

Saisissez vos annonces en ligne

- ✓ GAIN DE TEMPS
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION 24h/24
- ✓ DEVIS À LA SAISIE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

Tél. 03 88 56 90 70 • annonce@est-agricole.com

CONSTITUTION

Etude de Maîtres
Nicolas CHAPOUTOT
et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître William MATT en date du 14 août 2024, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : **LA TRANSVERSALE**
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège : STRASBOURG (67200), 8 rue de Woellenheim.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- la conception, l'organisation et la réception de tout événement,
 - la réalisation de toute activité de restauration et traiteur,
 - l'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct avec son objet social et la fourniture de tous matériels et de tous services ;
 - toutes activités de restauration et distribution de repas et de boissons, sous forme de restauration ou de traiteur ;
 - la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation sous toutes ses formes de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant aux activités spécifiées ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets, concernant ces activités ;
 - et plus généralement, toutes opérations se rattachant à cet objet de nature à en faciliter la réalisation.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG
- Capital social : 1.000,-€ divisé en 1.000 actions de 1,-€.
- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à un voix.
- Apports en numéraire : 1.000,-€
- Président : Madame Fouzia EL OUAR née HARAKAT, demeurant à STRASBOURG (67200), 8 rue de Woellenheim, pour une durée indéterminée.
- Clause d'agrément : Toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports à société d'éléments isolés, donations, ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs actions entre toutes personnes physiques ou morales sont soumises, à peine de nullité, à l'agrément préalable de la société. Le tout sauf à tenir compte de ce qui peut être ci-dessus stipulé en ce qui concerne l'inaliénabilité.
- Immatriculation au RCS de : STRASBOURG
POUR AVIS

LABO RSV

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social :
48 rue de la 1ère Division Blindée
67114 ESCHAU

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESCHAU du 20/08/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LABO RSV
Siège : 48 rue de la 1ère Division Blindée, 67114 ESCHAU
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 €
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Le service des traiteurs,
 - Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
 - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
 - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
- Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
- Président : Monsieur Rémy VITHIYANANTHAN, demeurant 6 rue Simonis - 67100 STRASBOURG
- Directeur général : Monsieur Vitthuchan VITHIYANANTHAN, demeurant 1 B rue Rosa Bonheur - 67640 FEGERSEHEIM.
- La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
- POUR AVIS
Le Président

HOLDING JOOB

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à KURTZENHOUSE du 29/07/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL HOLDING JOOB

Siège social : 8 rue de la Légion Romaine à 67240 KURTZENHOUSE

- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
 - la gestion des titres et des valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui des tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
 - la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ;
 - l'animation et la fourniture de prestations notamment comptables, administratives et financières aux filiales ;
 - l'étude, l'organisation et la mise en place de stratégie commerciales, de système d'information, de communication et de marketing ;
 - la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation sous toutes ses formes de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant aux activités spécifiées ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets, concernant ces activités ;
 - et plus généralement, toutes opérations se rattachant à cet objet de nature à en faciliter la réalisation.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG
- Capital social : 10 000 euros
- Gérance : Monsieur Frédéric OBERLE demeurant 38 rue de Reichshoffen à 67110 NIEDERBRONN LES BAINS et Monsieur Cédric JOERGER demeurant 8 rue de la Légion Romaine à 67240 KURTZENHOUSE.

2ASB

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOUFFLENHEIM du 01/08/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 2ASB

Siège social : 8 rue Monseigneur Elchinger à 67620 SOUFFLENHEIM.

- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
 - la gestion des titres et des valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui des tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
 - la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ;
 - l'animation et la fourniture de prestations notamment comptables, administratives et financières aux filiales ;
 - l'étude, l'organisation et la mise en place de stratégie commerciales, de système d'information, de communication et de marketing ;
 - la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation sous toutes ses formes de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant aux activités spécifiées ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets, concernant ces activités ;
 - et plus généralement, toutes opérations se rattachant à cet objet de nature à en faciliter la réalisation.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG
- Capital social : 10 000 euros
- Gérance : Madame Solène CLEMENT épouse BOULESTEIX demeurant 8 rue Monseigneur Elchinger à 67620 SOUFFLENHEIM.

TETRIS FX

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 rue de Madrid
67610 LA WANTZENAU

Aux termes d'un acte SSP en date à La Wantzenau du 20/08/2024, il a été constituée une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : TETRIS FX
- Siège social : 13 rue de Madrid 67610 LA WANTZENAU
- Objet social : la location meublée, professionnelle ou non, y compris à la journée ; l'acquisition, la construction et la prise à bail de tous locaux destinés à l'hébergement des personnes, en diffus (chalet, maison individuelle, ...) ou au sein de maisons de retraite, de résidences de tourisme classées ou non, de résidences hôtelières ou para-hôtelières, et plus généralement au sein d'établissements d'hébergement localisés assorti ou non de la fourniture de services para-hôtelières, ainsi que l'acquisition des terrains d'assiette y afférents ; l'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux ; leur gestion sous toutes ses formes.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG
- Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
- Gérance : M. Clément SCHNEIDER, demeurant 13 rue de Madrid 67610 LA WANTZENAU
- Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Etude de Maîtres
Nicolas CHAPOUTOT
et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître William MATT, notaire au sein de la SCP « Nicolas CHAPOUTOT - Thomas EHRHARDT » à OSTWALD, le 20 août 2024, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI PACHA

Siège : 12 rue de l'Ehn - 67118 GEIS-POLSHEIM

Forme : société civile immobilière

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

- La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
- Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital social : 1000 € divisé en 1000 parts de 1€ chacune

Apports en numéraire : 1000 €

Gérant : Monsieur Benjamin SCHAEFFLER, né le 25 février 1990 à STRASBOURG (67000) et demeurant à GEIS-POLSHEIM (67118), 12 rue de l'Ehn.

Clause d'agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres.

Immatriculation au RCS de STRASBOURG
POUR AVIS

JCM

Aux termes d'un acte SSP le 31/07/2024 à WOERTH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARLU

Dénomination sociale : JCM

Siège social : 15 rue de la Sauer à 67360 WOERTH

- la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
 - la gestion des titres et des valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui des tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
 - la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale ;
 - l'animation et la fourniture de prestations notamment comptables, administratives et financières aux filiales ;
 - l'étude, l'organisation et la mise en place de stratégie commerciales, de système d'information, de communication et de marketing ;
 - la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation et l'exploitation sous toutes ses formes de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant aux activités spécifiées ;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets, concernant ces activités ;
 - et plus généralement, toutes opérations se rattachant à cet objet de nature à en faciliter la réalisation.
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG.
- Capital social : 2 000 euros
- Gérance : M. Matthieu SCHMITT demeurant 31 rue Erckmann Chatrian à 67000 STRASBOURG

ADAM TRANSPORT

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Illkirch Graffenstaden du 26 juillet 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : ADAM TRANSPORT
- Forme : Société par actions simplifiée à associé unique
- Siège : 3 rue de Bussièrre - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : 1 000 € divisé en 100 actions ordinaire et autant de droits de vote
- Objet :
 - Le transport de personnes par taxi et l'activité de taxi,
 - l'exploitation d'une autorisation de stationnement sur la voie publique,
 - le transport personnalisé et adapté pour personnes à mobilité réduite,
 - le transport scolaire,
 - la location de véhicules de tourisme avec ou sans chauffeurs et de licence de taxi,
 - la location de véhicules de tourisme équipés taxi,
 - la sous-traitance de toute affaire qui a une relation directe ou indirecte avec le transport,
 - Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
- Président : Monsieur Rida ZAYANI demeurant 3 rue de Bussièrre - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
- La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
- POUR AVIS
Le Président

SCI GARNIER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 août 2024, il a été constitué sous la dénomination sociale GARNIER, une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 9, rue des Aulnes, 67720 HOERDT

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles est admis dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros

Apports en nature : Néant.

Gérance :

- Monsieur Axel GARNIER demeurant 46, rue Principale, 67240 GRIES de nationalité Française
- Madame Mélyane ROBERT demeurant 46, rue Principale, 67240 GRIES de nationalité Française

Transmission des parts sociales : Article n° 15

Les parts sociales sont librement cessibles entre les Associés.

En revanche dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'après avoir été dûment agréés dans les conditions et selon les modalités de l'article 15 des statuts.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Pour avis et mention,
Monsieur Axel GARNIER

JN-TRANSPORTS

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 5 000 €
Siège social : 16 rue Eugène Delacroix
67200 STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à STRASBOURG du 16 août 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JN-TRANSPORTS

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 16, rue Eugène Delacroix à 67200 STRASBOURG

La Société a pour objet :

- Les transports publics de marchandises exclusivement par véhicules de moins de 3 T 5
- L'achat et la vente de marchandises en tous genres en France, dans l'U.E. et à l'étranger.
- La location de véhicules sans chauffeur.
- Toute activité pouvant se rattacher à l'objet social, directement ou indirectement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 5 000,- €

Président : Monsieur NEUMULLER Jonathan demeurant à 67000 STRASBOURG, 19, Quai des Bateliers

Immatriculation : RCS de STRASBOURG

Le Président

Le Président

Le Président

Le Président

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitedaffaires@groupe-fiba.fr

V'ITAL PRO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,- euros
24 Route des Thermes
67250 HOELSCHLOCH

Objet : Prestations de santé préventives dédiées aux entrepreneurs et TNS dans le cadre de la prévention des risques professionnels et des risques psychosociaux

Président : Madame Virginie PUEL demeurant 24 Route des Thermes 67250 HOELSCHLOCH

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES

DANS
L'EST
agricole et viticole

✓ EN 3 CLICS !

RENDEZ-VOUS SUR :
www.est-agricole.com

CONSTITUTION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

WURTH CARRELAGE SANITAIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,- euros
22A Rue Principale
67480 ROESCHWOOG
RCS STRASBOURG en cours

Par acte SSP en date du 19/08/2024, il a été constitué une EURL dénommée: **WURTH CARRELAGE SANITAIRE**
Objet social : Tous travaux de carrelage et sanitaire en neuf et rénovation ; l'achat et la vente de carrelage, de matériels et d'équipements sanitaires
Siège social : 22A Rue Principale 67480 ROESCHWOOG
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. **Sébastien WURTH** demeurant 22A Rue Principale 67480 ROESCHWOOG
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 02 août 2024, enregistré au service Départemental de l'Enregistrement de Strasbourg, Dossier n° 2024 00038522 référence n° 6704P61 2024 A 03447, le 09 août 2024, La société WAHF, SASU au capital de 1.000,00 euros, ayant son siège 15, rue Sainte BARDE – 67000 Strasbourg, immatriculée sous le n°842 322 794 au RCS de Strasbourg, a cédé à la société DUDE CAFE, SARL au capital de 10 000,00 euros, ayant son siège social 50, rue Schott – 67000 Strasbourg et immatriculée sous le n° 937 834 389 au RCS de Strasbourg, un fonds de commerce de débit de boissons – restauration sur place ou à emporter et comprenant les éléments : la clientèle et l'achalandage y étant attachés, le droit au bail, le bénéfice comme la charges des contrats attachés, le matériel, l'outillage, le mobilier commercial, les agencements et installations et les stocks, la licence IV et exploitée sis 15, rue Sainte BARDE – 67000 Strasbourg.
Propriété et jouissance : 2 août 204.
Prix : 150.000,00 euros, dont 130.000,00 euros pour les éléments incorporels et 20.000,00 euros pour les éléments corporels.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds cédé et pour la correspondance chez Maître Olivier GAL, séquestre sis 25, Boulevard du Président Wilson – 67000 STRASBOURG.
Pour avis

ASSOCIATION

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE HAGUENAU

Registre des associations

Il a été inscrit le 06/08/2024
Au registre des associations du Tribunal de proximité de HAGUENAU
N° AMALIA : A2024HAG000095
L'association : **ET KSA BOUGE**
Ayant son siège : 7 route de Durning Avenheim 67370 SCHNERSHEIM
Les statuts ont été adoptés le : 31/05/2024
L'association a pour objet : organisation et animation de diverses activités et manifestations destinées à créer des liens et des échanges entre les habitants des 3 villages : Kleinfrankenheim, Schnersheim-venheim
La direction se compose de :
Présidente : Mme BISCH Emeline
Vice-Président : M. BACH Pascal
Vice-Président : M. CAPOT Marc-Antoine
Trésorière : Mme DE CASTRO Luisa
Trésorier adjoint : M. BISCH Clément
Secrétaire : Mme BACH Carole
Secrétaire adjointe : Mme CAPOT Marie-Laure

TRIBUNAL DE PROXIMITE DE HAGUENAU

Registre des associations

Il a été inscrit le 06/08/2024
Au registre des associations du Tribunal de proximité de HAGUENAU
N° AMALIA : A2024HAG000089
L'association : **HORIZON 2000**
Ayant son siège : 2 avenue de Strasbourg 67170 BRUMATH
Les statuts ont été adoptés le : 16/05/2024
L'association a pour objet : l'éducation et l'information de ses membres par la constitution et la gestion en commun d'un portefeuille collectif de valeurs mobilières déposés auprès de Crédit Mutuel Région Brumath.
La direction se compose de :
Président : M. BIEBER Rodolphe
Secrétaire : M. HALLER René
Trésorier : M. PERACHE Pascal

Rejoignez-nous sur notre page Facebook
L'Est agricole et viticole - Le Paysan du Haut-Rhin

RECTIFICATIF, ADDITIF

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

FA67

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
1 Rue des Vignes
67340 WEITERSWILLER
En cours d'immatriculation au RCS SAVERNE

Rectificatif

Suite à la parution dans le journal "L'Est Agricole et Viticole" du 09/08/2024 concernant le capital social de la SCI FA67, il convient de lire "1 000 €" au lieu de "2 000 €".

MODIFICATION

SPFPL VIEUX TILLEUL

Société de participations financières de profession libérale de pharmacien d'officine à responsabilité limitée au capital de 2 544 900 euros
Siège social : 14 Route du Vin 68750 BERGHEIM
Transféré au : 12 route Romaine 67730 CHATENOIS
884 519 323 RCS COLMAR

Modifications multiples

Aux termes d'une délibération en date du 13 mars 2024, l'associée unique a décidé :
- de remplacer à compter du 13 mars 2024 la dénomination sociale "SPFPL VIEUX TILLEUL" par "HOLDING VIEUX TILLEUL" et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social du 14 route du Vin 68750 BERGHEIM au 12 route romaine 67730 CHATENOIS à compter du 13 mars 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de supprimer de l'objet social la prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine, d'étendre l'objet afférent à l'activité de et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts de la manière suivante :
« La Société a pour objet :- la prise de participation, la détention et la gestion de ces participations dans des sociétés de toute nature, - La réalisation de toutes opérations de trésorerie avec une ou plusieurs sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens de capital, conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, et notamment l'octroi des prêts, d'avances en comptes-courants, de garanties, - L'assistance à ses filiales, comme à toute autre société ou entreprise, en matière de gestion technique, financière, commerciale, informatique, documentaire, marketing et administrative, tous travaux d'études, de conseils, de formation et d'assistance de nature pluridisciplinaire, ainsi que la réalisation de prestations de direction d'entreprise et l'animation effective du groupe ainsi constitué ; - La réalisation de placements financiers ; - La souscription de toute garantie, mobilière ou autre, notamment tout cautionnement personnel ou hypothécaire (solidaire ou non) en garantie des engagements financiers de la société ou des engagements des sociétés dans lesquelles elle posséderait des participations, dès lors que ces garanties sont prises dans l'intérêt social de la société. »
Modification sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

FORMET

Société par action Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue des Vosges 57070 METZ
RCS METZ 529 212 870

Modification portant sur le siège social

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2024, il a été décidé par décision de l'associé unique transfert du siège social de la société :
L'ancienne adresse :
14 Rue des Vosges 57070 METZ.
La nouvelle adresse :
5 B Rue des Emalleries 67800 HOENHEIM

Suite à ce transfert il est rappelé les caractéristiques suivantes : La société sera désormais immatriculée au RCS de STRASBOURG Monsieur Jean-Luc ROTH domicilié au 5 B Rue des Emalleries 67800 HOENHEIM demeure président de ladite société.

AREFIM HAG 1

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 rue de l'Atome 67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 921 364 501

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 15 avril 2024 : L'associée unique statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis.

INSTITUT ATHENA

SAS au capital de 2 000 €
16 A, rue de la Ferme Clauss
67500 HAGUENAU
N° SIREN 985 171 776
RCS de STRASBOURG

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er août 2024, les associés ont approuvé l'augmentation du capital social par voie de versement en numéraire d'une somme de 1 800 €. L'augmentation de capital est réalisée par l'émission de 900 nouvelles actions d'une valeur nominale de 2 €, entièrement libérées.
Ils ont décidé en conséquence, d'augmenter le capital de la société d'un montant de 1 800 €, ce capital étant ainsi porté à 2 000 €.
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
Article 6 - Apports. Il est ajouté le paragraphe supplémentaire suivant :
Par décision collective des Associés du 01/08/2024, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 1 800 euros en numéraire et émission de 900 actions nouvelles, pour être porté de 200 euros à 2 000 euros.
Article 7 - Capital.
Le capital social est fixé à la somme de 2 000 euros (deux mille euros) divisé en 1 000 (mille) actions d'une valeur de 2 euros (deux euros) chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Pour avis et mention,
Le Président

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustaubs
67700 MONTWILLER
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

MLT BOIS CONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 rue du Meunier 67370 WILLGOTTHEIM
453 818 627 RCS STRASBOURG

Modification des dirigeants

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2024, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Marc TRABER de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant non statutaire Monsieur Luc TRABER, demeurant 10 rue du Meunier 67370 WILLGOTTHEIM, pour une durée illimitée à compter du 01.07.2024.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis
La Gérance

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

KAISER DANIEL SAS

Modification de l'objet social

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 09/08/2024, les associés de la Société KAISER DANIEL, SAS au capital de 2 000,- €, ayant son siège social 11 A Route de Seltz 67930 BEINHHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 824 644 694, ont décidé la refonte des statuts pour respecter les dispositions légales et réglementaires permettant l'inscription de la Société à la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes, et notamment de modifier l'objet social en ajoutant l'activité de l'exercice de la profession de Commissaire aux comptes.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG, pour avis.

FORAGES GRAND EST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Ancien siège social : 6A rue du Maily 67230 HERBSHEIM
Nouveau siège social : 2A, rue de l'Industrie 67150 GERSTHEIM
848 735 726 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de « 6A rue du Maily, 67230 HERBSHEIM » au « 2A, rue de l'Industrie 67150 GERSTHEIM » à compter du 1^{er} mai 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis
La Gérance

AU VIEUX CHÊNE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, siège social : 8, Place de la Liberté à 67170 BRUMATH, RCS STRASBOURG 805 318 581
Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Monique HUCK de ses fonctions de cogérante à compter du 30/06/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

FJP GROUP

Société à responsabilité limitée
au capital de 191 746,80 euros
Siège social : 8 rue Schertz Bâtiment 2
67100 STRASBOURG
transféré au 2 rue Neuve à 67170 BRUMATH
519 049 761 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2023, les associés :
- ont pris acte de la décision prise par Monsieur Philippe STUDER de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 01 janvier 2024 et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Jean-Claude SEYLLER demeurant 2 rue Neuve à 67170 BRUMATH.
- ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 8 rue Schertz - Bâtiment 2, 67100 STRASBOURG au 2 rue Neuve à 67170 BRUMATH à compter du 1^{er} janvier 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis - La Gérance

JRPG

Société à responsabilité limitée
au capital de 226 927 euros
porté à 300 000 euros
Siège social : 18 Rue de Friesenheim, 67114 ESCHAU
820 688 828 RCS STRASBOURG

Modification du capital

Par décision du 12 juillet 2024, l'Associé Unique a :
- nommé en qualité de cogérante Madame Sophie ROHMER née ROCHE, demeurant 16A rue de Friesenheim 67114 ESCHAU,
- décidé de procéder à une augmentation du capital social de 73 073 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 226 927 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 300 000 euros
Pour avis La Gérance

yes!
AVOCATS ASSOCIÉS

65 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
03 10 36 02 30

DU VIN ET DES COPAINS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01/07/2024 de la société DU VIN ET DES COPAINS, SAS au capital de 3 000 €, sise 9 route de Wimmenau 67340 INGWILLER et immatriculée au RCS Saverne n°918 348 624, les associés ont constaté que les capitaux propres de la société étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Ils ont décidé de ne pas dissoudre la Société et de poursuivre son exploitation. Mention sera faite au RCS de Saverne.
Pour avis

ec PARTENAIRE

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare 67960 Entzheim
03 88 24 72 24

AT PISCINES

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : 3 rue du Millieu 67270 KIENHEIM
903 509 016 RCS STRASBOURG

Aux termes d'un P.V. en date du 19/07/2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, La Gérance

SABINE MATHIEU LMP

SARL au capital de 200 000 €
Siège social : 14 rue Oberlin 67000 STRASBOURG
509 066 833 RCS STRASBOURG

Modification

Aux termes de l'AGE du 14/08/2024, il a été décidé de diminuer le capital social d'une somme de 180 000 € pour le porter de 200 000 € à 20 000 € par une réduction non motivée par des pertes à compter du 16/09/2024.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

MYRTIL BIOTECH

Société par actions simplifiée
Au capital de 601.000 euros
Siège social : 16, rue d'Ankara 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG n°917 590 572

Non dissolution

Aux termes des décisions des associés du 28/06/2024, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital à la date du 31/12/2023.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis

AREFIM DUPPI PARK 1

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 rue de l'Atome 67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 919 733 659

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 15 avril 2024 : L'associée unique statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis.

SCI DU KOCHERSBERG

31, Rue Principale
67117 QUATZENHEIM
SCI au capital de 100,00 Euros
RCS de Strasbourg
sous le numéro 894 388 960

Au terme de l'AGE du 26/07/2024, il a été décidé ce qui suit :
Démission du gérant Monsieur BECKER Sébastien
Nouveau Gérant : Monsieur BENHAL-LOU Rachid, demeurant au 31, Rue Principale 67117 QUATZENHEIM
L'inscription modificative sera faite au RCS de Strasbourg
Pour avis, la Gérance

HENRY-MATHIEU

SC au capital de 100 000 €
Siège social : 14 rue Oberlin 67000 STRASBOURG
853 196 640 RCS STRASBOURG

Modification

Aux termes de l'AGE du 14/08/2024, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 715 000 € pour le porter de 100 000 € à 815 000 € par une augmentation par apport en nature à compter du 14/08/2024.
L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

AREFIM DUPPI PARK 2

Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 rue de l'Atome 67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 908 962 889

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 15 avril 2024 : L'associée unique statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis.

PLATRERIE TEIGA

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 5, rue des Trois Pics 67190 MUTZIG
853 257 988 RCS SAVERNE

Modification des dirigeants

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} avril 2024, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant Monsieur Flavio Daniel ALMEIDA NUNES, demeurant 15 avenue du Général De Gaulle 67120 DORLISHEIM.
Pour avis, La Gérance

SCI JOFFRE INVEST

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros, siège social : 82, Grand'Rue à 67360 WALBOURG, RCS STRASBOURG 912 906 237
En date du 22/5/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4 rue des Moines à 67500 HAGUENAU à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.

RADIATION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

AMBULANCES DU SAMARITAIN ROLAND

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 €
96A Route de Marienthal 67500 HAGUENAU
424 093 664 RCS STRASBOURG

Dissolution

En date du 15/06/2024, l'Associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/06/2024. M. Alexandre ROLAND demeurant 13 Rue Gallien 67170 BRUMATH, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 96A Route de Marienthal 67500 HAGUENAU.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

Par décision du 31 mars 2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.

NOVA EST

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : 5 rue de l'Artisanat, 67114 ESCHAU
Siège de liquidation : 5 rue de l'Artisanat 67114 ESCHAU
849 528 765 RCS STRASBOURG

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre DUQUESNAY, demeurant 12 rue des Sheds 67150 ERSTEIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue de l'Artisanat 67114 ESCHAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

FEMS 360
Société d'Expertise Comptable
Hagenau - Issenhausen

PEGASUS

Société civile immobilière
au capital de 1 000,- Euros
6 rue de l'Industrie
67118 GEISPOLSHHEIM
948 551 957 R.C.S. STRASBOURG

Dissolution

Suivant décision collective des associés en date du 31 juillet 2024 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2024 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Christophe WEBER demeurant 32 rue Neuve 67540 OSTWALD, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 6 rue de l'Industrie 67118 GEISPOL-SHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Strasbourg.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis,

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

AMBULANCE DE LA MODER

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000,- €
96A Route de Marienthal
67500 HAGUENAU
439 013 707 RCS Strasbourg

Dissolution

En date du 28 Juin 2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Juin 2024. M Alexandre ROLAND demeurant 13 Rue Gallien 67170 BRUMATH, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 96A route de Marienthal 67500 HAGUENAU.
Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

AUDALIA

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

LA CROIX DE FER

SCI en liquidation
au capital de 3.048 euros
Siège social : 8, rue de la Couronne 67370 - TRUCHTERSHEIM
RCS STRASBOURG
427 760 517 (2011D00338)

Par décision du 31 mars 2024, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.

Les annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi